

Adresse des administrateurs du district d'Yrieix-la-Montagne (Haute-Vienne) qui auraient voulu partager les dangers de la Convention et braveront avec elle tous les traîtres, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district d'Yrieix-la-Montagne (Haute-Vienne) qui auraient voulu partager les dangers de la Convention et braveront avec elle tous les traîtres, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 414;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23083_t1_0414_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

DEVILLIEUX, LARIVIERE, BOUTONGE, BUSSIERE,
DURET, DUCLOS, CUCHERAT, DESPLANTEZ, BARGES.

26

Les administrateurs du district d'Yrieix-la-Montagne (1) manifestent à la Convention nationale le désir qu'ils ont eu de partager ses dangers dans les jours où devoit éclater la conjuration formée contre elle et la patrie : ils auroient bravé, disent-ils, tous les traîtres, et avec la représentation nationale, ils les braveront toujours.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[S.d.] (3)

Législateurs,

Une conjuration atroce, ourdie dans les ténèbres d'une politique astucieuse, alimentée par le coupable espoir d'une domination suprême, dérobée sous le voile attrayant du civisme et de la vertu, avoit mis encore une fois la patrie en danger; mais telle est l'énergie de la lutte impie à laquelle la provoque sans cesse le monstre hydeux de l'esclavage.

Une grande réputation, fruit ordinaire d'une basse hypocrisie, vient d'écrouler en un instant devant la volonté du peuple et l'énergie de ses représentants. Cette leçon, terrible autant que juste pour tous les ennemis du peuple, va servir les patriotes.

Libérateurs des amis de l'égalité ! Ce fut un beau jour pour la Convention, celui où le Cromwel français allat payer sa dette à la justice nationale... Il vouloit l'avilir, ce tyran éphémère; mais il n'a fait que se montrer, et déjà il n'est plus. Que n'avons-nous pu partager vos dangers ! Comme vous n'en doutez pas, nous les aurions bravés, et, avec vous, nous abbatrions tous les tyrans... Nous le Jurons !... Et peut-on craindre la servitude, quand on a juré de mourir libre ?

MORAND, VILLEMONES, BOUVERIE (*présid.*), VOISIN, DUTERYS (*secrét.*), SULPIUS (*agent nat.*).

27

La société populaire de Loches (4) témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance sur l'énergie qu'elle a déployée contre l'hypocrite Cromwel moderne et complices, et proteste de son attachement inviolable à la représentation nationale.

Mention honorable, et insertion au bulletin (5).

(1) Haute-Vienne.

(2) P.-V., XLIII, 141-142.

(3) C 313, pl. 1 247, p. 12; Bⁱⁿ, 26 therm. (1^{er} suppl.).

(4) Indre-et-Loire.

(5) P.-V., XLIII, 142.

[Loches, s.d.] (1)

La société populaire de Loches, témoin, comme toutes celles de la République, de vos travaux et de vos dangers, ne sera pas la dernière à vous donner les preuves de l'intérêt le plus vif, à vous faire entendre les accents de la reconnaissance.

Quoi, toujours des traîtres ! Toujours des conspirateurs ! qui l'eût pensé que la patrie dût compter tant de parricides, parmi les enfans qu'elle affectionnait le plus ? Qui eût osé croire que le voile de la vertu couvrirait tant de crimes et de complots ? Qui eût présumé que la représentation nationale dût enfanter tant de monstres nés pour la dévorer ?

La société populaire de Loches frémit d'indignation et de rage, en mesurant l'étendue du péril auquel vous avez échappé, lorsqu'elle vous voit entourés d'une municipalité conspiratrice, d'un peuple séduit, d'une force, armée pour vous défendre, dont les chefs perfides tournent les bras contre vous; lorsqu'elle se représente la société des Jacobins, cette colonne de la République, ébranlée dans sa base, et menaçant d'écraser en même temps et la liberté et ses organes. Mais, lorsqu'elle considère que votre contenance ferme et la majesté du peuple français qui vous environne, ont suffi pour écarter l'orage qui grondait sur vos têtes; lorsqu'elle voit que le plus faible rayon de lumière sorti de votre sein a dissipé en un instant les ténèbres qui aveuglaient nos frères de Paris, elle sent que la République est impérissable, et que, dans ce dernier effort, la liberté a pris son aplomb, qui désormais doit la rendre inébranlable.

Citoyens représentants, vous venez de sauver la République, et vous resterez fermes à votre poste, pour la sauver encore s'il en était besoin; vous achèverez votre ouvrage et ne confierez à vos successeurs le gouvernail de la République, qu'au moment où elle pourra jouir sans risques de la constitution bienfaisante que vous lui réservez. Tel est, citoyens, le vœu de la société populaire de Loches, et de tout véritable républicain. S. et F.

VIAU (*secrét.*), OUDOT (*présid.*), MERINS (*secrét.*).

28

L'administration du département de la Charente-Inférieure admire avec quelle vigilance la Convention nationale a conjuré l'orage que l'infâme Robespierre et complices avoient eu l'audace de former contre la liberté; l'invite à continuer ses glorieux travaux et à mériter de plus en plus le titre de pères de la patrie.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

(1) C 315, pl. 1 265, p. 13.

(2) P.-V., XLIII, 142.